



**UNIVERSITÉ
LAVAL**

**Évaluation périodique des programmes de
maîtrise en sciences de l'architecture avec mémoire (M. Sc.)
et de maîtrise en sciences de l'architecture avec essai (design urbain) (M. Sc.)**

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

**Sommaire de l'évaluation
Plan d'action du doyen**

Conseil universitaire du 1^{er} mars 2016

SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION

Les programmes de maîtrise en sciences de l'architecture avec mémoire (M. Sc.) et de maîtrise en sciences de l'architecture avec essai (design urbain) (M. Sc.) sont rattachés à la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design (FAAAD). L'enseignement est sous la responsabilité de l'École d'architecture.

Les deux programmes de maîtrise en sciences de l'architecture comptent chacun 45 crédits. À l'automne 2014, 13 étudiants étaient inscrits à la maîtrise avec mémoire et 19, à la maîtrise avec essai (design urbain). Il s'agit ici de la troisième évaluation institutionnelle de ces deux programmes; la dernière évaluation remonte à 2006 (CU-2006-151).

Après avoir reçu le dossier d'autoévaluation préparé par la direction de programme, deux experts provenant de l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux et de l'Universidade Técnica de Lisboa ont rencontré divers acteurs concernés par les programmes lors d'une visite effectuée à l'Université Laval les 10 et 11 novembre 2014.

Des membres du Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) et du Vice-rectorat aux études et aux activités internationales (VREAI) se sont réunis à deux reprises, en janvier et février 2015, dans le but de produire le rapport synthèse d'évaluation. Afin de porter un jugement sur la pertinence et la qualité des programmes, ils ont analysé le dossier d'autoévaluation (incluant les résultats des consultations¹ réalisées par le VREAI et la direction de programme entre février et avril 2014) ainsi que le rapport des experts externes.

Principales forces des programmes

Sur la base de l'analyse de la documentation disponible, le CIEP a identifié les forces suivantes :

- La compétence des enseignants;
- La possibilité d'obtenir deux maîtrises en trois ans (72 crédits);
- La structure des programmes et les activités de formation;
- La participation des professeurs au sein de divers groupes de recherche;
- La pertinence des domaines de recherche, en lien avec les secteurs importants et en émergence;
- Les projets réalisés en collaboration avec le milieu;
- Les ressources matérielles, technologiques et informationnelles.

Points ayant fait l'objet d'une recommandation

Selon l'analyse du CIEP, les principaux points à améliorer concernent ces éléments :

- Les stratégies de recrutement et de promotion des programmes;
- Le nombre de crédits accordés à l'essai.

1. Sondages réalisés auprès de ces personnes : 28 étudiants (sur une possibilité de 34; taux de réponse de 82 %), 46 diplômés récents (sur une possibilité de 60; taux de réponse de 77 %) et 12 employeurs et superviseurs (sur une possibilité de 16; taux de réponse de 75 %). Au total, 4 groupes de discussion ont été réalisés auprès de ces personnes : 12 enseignants, 6 diplômés de la maîtrise en sciences de l'architecture avec mémoire, 8 diplômés de la maîtrise en sciences de l'architecture avec essai (design urbain) et 11 employeurs.

Ces éléments paraissent suffisamment importants pour justifier les recommandations suivantes, qui sont présentées selon l'ordre d'apparition dans le texte :

- R1 Que l'on revoie les stratégies de promotion des programmes dans le but d'élargir le bassin de recrutement des candidats.
- R2 Que l'on respecte le *Règlement des études* en ce qui a trait au nombre de crédits accordés à l'essai.

Suggestions

Le CIEP suggère également d'examiner ces points :

- La possibilité d'établir des liens avec certains programmes d'ingénierie, en particulier en ce qui concerne l'utilisation du matériau bois;
- L'information transmise aux étudiants de maîtrise en sciences de l'architecture avec essai (design urbain) qui reçoivent une offre d'admission sur la nécessité de maîtriser les logiciels de simulation informatique et d'infographie, et ce, avant de commencer le programme;
- L'information transmise aux étudiants de la maîtrise en sciences de l'architecture avec essai (design urbain) sur les possibilités de formation en informatique;
- L'information transmise aux étudiants sur les professeurs qui pourraient encadrer leur projet de fin d'études en design urbain;
- L'information transmise aux étudiants de premier et de deuxième cycles dans le domaine au sujet de la possibilité et des modalités d'inscription simultanée aux deux programmes de maîtrise.

PLAN D'ACTION DU DOYEN



Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

PLAN D'ACTION DU DOYEN

Évaluation périodique des programmes de
maîtrise en sciences de l'architecture avec mémoire et de
maîtrise en sciences de l'architecture avec essais (design urbain)

16 février 2016

Introduction

Comme le prévoit la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval, le doyen de la Faculté rédige un plan d'action afin de donner suite aux recommandations et aux suggestions du Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP).

État de la discipline

« De toutes les disciplines de création, l'architecture est probablement la plus tangible, durable et sensible, et aussi la plus représentative de la connivence qui existe entre l'être humain et le monde qui l'entoure et qu'il cherche à habiter de manière significative. L'architecte a donc un devoir d'espoir et d'imagination, en façonnant des environnements respectueux d'un ensemble de valeurs et d'aspirations, en inventant des lieux de vie riches et stimulants, et en développant des pratiques innovatrices et appropriées pour le bien-être durable des milieux naturels et bâtis. »

C'est en ces mots que la directrice de l'École d'architecture, en 2012, décrivait le rôle important que joue l'architecture dans nos sociétés modernes. Cette discipline a longtemps été amalgamée à la famille des arts comme ce fut le cas à Québec lors de la fondation de l'École des beaux-arts en 1920 qui ferma ses portes en 1936. Fondée en 1960, l'École d'architecture à Québec intégra l'Université Laval en 1964. Ce nouveau milieu a nettement favorisé l'évolution dans l'enseignement de cette discipline qui a progressivement bénéficié de l'apport de la recherche universitaire. Cela a permis de faire évoluer la pratique dans un cadre de recherche-crédation qui a ouvert la porte à plusieurs champs d'études spécialisés dans le domaine comme le précise la directrice de l'École en 2012 :

« L'École d'architecture de l'Université Laval propose des programmes qui permettent à ses étudiants de devenir des acteurs sensibles aux enjeux actuels de la profession et aux aspirations de la société. Principalement articulé autour du projet d'architecture, l'enseignement puise aux sources traditionnelles de la discipline aussi bien qu'aux résultats de la recherche-crédation dans une grande variété d'horizons (ambiances physiques, architecture virtuelle et fabrication numérique, design urbain, habitats et cultures, innovation en construction, programmation, requalification de lieux patrimoniaux et urbains, théories en architecture). »

Le programme de formation professionnelle en architecture a subi au fil des ans des transformations profondes. La réforme majeure, la plus récente en 2000, a remplacé le programme du baccalauréat par un double diplôme. Désormais, la formation professionnelle en architecture prend la forme d'un programme de baccalauréat de 96 crédits sanctionné par un diplôme de B. Sc. Arch., suivi d'un programme de maîtrise en architecture de 45 crédits sanctionné par un diplôme de M.Arch. Ces deux programmes sont accrédités par le *Conseil canadien de certification en architecture* (CCCA). Ce changement s'inscrit dans une tendance internationale qui constate que la formation en architecture s'étire en moyenne entre 4 et 6 ans à travers le monde. Cette distinction en deux diplômes fait partie des enjeux de reconnaissance professionnelle internationale, accélérée ici, avec l'accord de libre-échange nord-américain à partir des années 1990. Ce changement souligne l'adéquation régulièrement révisée et encadrée entre les objectifs de la formation universitaire et ceux de la pratique professionnelle, la finalité de plus de 95% des diplômés.

L'École d'architecture de l'Université Laval s'est acquise une solide réputation pour la qualité de la formation professionnelle qu'elle dispense. Cette qualité repose sur l'équilibre que le programme maintient entre la formation en design comme lieu d'intégration de plusieurs savoirs. La pertinence de cette intégration s'appuie sur l'avancement de la connaissance réalisée par les recherches du corps professoral sur des établissements humains et le développement d'approches au design.

Les diplômés de l'École occupent d'ailleurs aujourd'hui une place de choix parmi les créateurs reconnus sur la scène québécoise et internationale. Le programme de maîtrise en architecture, en encourageant la réflexion et les liens entre recherche et création, contribue encore davantage à cette qualité acquise. Elle s'exprime sur le plan critique dans la manière de mieux servir, mais aussi d'illustrer et de défendre la contribution de l'architecture dans la société. L'intervention dans les médias de jeunes diplômés et architectes sur des projets immobiliers à Québec témoigne de cet engagement à mieux faire.

En plus de la formation menant à l'exercice de la profession d'architecte, l'École d'architecture offre aussi :

- un programme de maîtrise en sciences de l'architecture (M. Sc.) de 45 crédits, qui comprend deux types de formation spécialisée :
 1. avec mémoire en recherche, dans différents axes de spécialisation au sein d'équipes de recherche actives. Fort d'une longue tradition, ce programme vise la connaissance générale des différents types de recherche qui se côtoient en architecture et des stratégies et méthodes qui les accompagnent, de même qu'une connaissance avancée des théories, concepts et méthodes propres à différents champs de recherche (habitation et formes urbaines, ambiances physiques, programmation et évaluation des milieux institutionnels, simulation et modélisation architecturales, patrimoine et théorie architecturale).
 2. avec essai et projet en design urbain, soit une formation avancée à l'évaluation et au design de milieux urbains à travers l'apprentissage des concepts, théories et méthodes de pointe, ainsi que leur application dans des situations concrètes, par un travail en partenariat avec les intervenants du milieu.
- la possibilité d'une inscription simultanée à la maîtrise en architecture (M. Arch.) et à la maîtrise en sciences de l'architecture (M. Sc.) (72 crédits), qui confère deux diplômes attestant des compétences des étudiants, d'une part, pour devenir architecte (M. Arch.) et, d'autre part, en recherche ou en design urbain (M.Sc).
- un projet de programme de doctorat en architecture qui est actuellement en cours d'évaluation.

Ce sont précisément les deux programmes de maîtrise en sciences de l'architecture avec mémoire (M. Sc.) et de maîtrise avec essai et projet en design urbain qui font l'objet de cette présente évaluation institutionnelle.

Recommandations [R] – actions proposées

R1- *Que l'on revoie les stratégies de promotion des programmes dans le but d'élargir le bassin de recrutement des candidats.*

Actuellement, le recrutement se fait principalement auprès des étudiants de la maîtrise professionnelle qui, au cours de la première année de leur maîtrise, se découvrent un intérêt pour la recherche ou le design urbain. La réputation des programmes et le bouche-à-oreille permettent d'attirer un certain nombre de candidats. Le CIEP suggère d'avoir une politique plus agressive en matière de recrutement tant sur le plan national qu'international.

La diffusion des travaux des étudiants est très certainement un vecteur d'attraction des programmes de l'École. Elle permet aux futurs candidats de se familiariser avec la nature et la portée des travaux exécutés dans le cadre de la formation. Dans le même ordre d'idées, les candidats qui aspirent au métier d'architecte sont toujours curieux d'en savoir plus sur la profession. Une vitrine sur les diplômés qui ont réussi dans le domaine sera élaborée.

R-A1-a Les meilleurs étudiants seront invités à la rédaction d'articles et à prononcer des conférences. Le tout sera diffusé sur le site Web de l'École.

R-A1-b Des clips vidéo sur la vie professionnelle des meilleurs diplômés seront réalisés et diffusés sur le site de l'École sous la rubrique «Que sont-ils devenus»? Il s'agit ici d'un projet qui s'échelonnera dans le temps au rythme d'un ou deux clips par année.

R-A1-c La publication de « cahiers de recherche-crédation » sur les travaux réalisés à l'École (actuellement un projet pilote) et destinés au milieu académique de l'aménagement et professionnel telles les rencontres trimestrielles de l'Association du design urbain (ADUQ).

R-A1-d Voir avec le Bureau du recrutement étudiant si d'autres stratégies pourraient être mises de l'avant.

R2- *Que l'on respecte le Règlement des études en ce qui a trait au nombre de crédits accordés à l'essai.*

Le programme de maîtrise en design urbain comprend un essai de six crédits (ARC-6011) et un projet de fin d'études de six crédits (ARC-6010) qui font office de projets synthèses. Le nombre de crédits accordé à l'essai est donc insuffisant au regard du Règlement des études.

R-A2 Le nombre de crédits réservés à l'essai passera de 6 à 9. En contrepartie, les étudiants seront tenus de ne faire que trois crédits, au lieu de six, dans la liste de cours au choix.

Suggestions [S] – actions proposées

Sur la base de l'analyse de la documentation disponible, le CIEP suggère d'examiner les points suivants :

S1- *La possibilité d'établir des liens avec certains programmes d'ingénierie, en particulier en ce qui concerne l'utilisation du matériau bois;*

Un premier atelier interdisciplinaire de maîtrise en ambiances physiques et génie a été réalisé à la session d'hiver 2015, impliquant des professeurs de la Faculté des sciences et de génie et de l'École d'architecture. À la suite de cette expérience, ces derniers ont reçu le mandat du directeur de l'École d'explorer la création d'un programme de maîtrise conjoint en architecture et génie. Dans cette perspective, une demande FCI a été soumise pour un « Laboratoire transdisciplinaire de simulation et de fabrication numérique en construction ». Ce laboratoire s'inscrit dans le partage d'infrastructures et de connaissances dans un contexte où l'intervention sur la construction demande une expertise pluridisciplinaire et où les techniques numériques de relevés, simulation et fabrication émergent comme une nouvelle manière d'envisager l'industrie du bâtiment.

S-A1-a Exploration sur la faisabilité de créer un programme de maîtrise conjoint auquel participeront la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design et la Faculté des sciences et de génie.

S-A1-b Une demande FCI conjointe, entre l'École d'architecture, le Département de génie civil et de génie des eaux ainsi que de la chaire en bâtiment durable, a été déposée et est en attente d'approbation.

S2- *L'information transmise aux étudiants de maîtrise en sciences de l'architecture avec essai (design urbain) qui reçoivent une offre d'admission sur la nécessité de maîtriser les logiciels de simulation informatique et d'infographie, et ce, avant de commencer le programme;*

La candidature pour la maîtrise en design urbain demande le dépôt d'un portfolio qui, en principe, témoigne des compétences individuelles des candidats. Néanmoins, la précision sur ces compétences, ou leur acquisition devra être soulignée dans une révision des informations sur le programme et du site Web de l'école.

S-A2 Mise à jour des informations sur le programme sur le site Web de l'École.

S3- *L'information transmise aux étudiants de la maîtrise en sciences de l'architecture avec essai (design urbain) sur les possibilités de formation en informatique;*

Il est possible d'offrir aux étudiants qui en éprouvent le besoin de suivre des cours de formation en conception au baccalauréat ainsi que des formations pratiques sur les logiciels.

S-A3-a L'impact de ces formations sur le temps d'étude sera évalué.

S-A3-b L'information sera ajoutée sur le site Web de l'École.

S4- *L'information transmise aux étudiants sur les professeurs qui pourraient encadrer leur projet de fin d'études en design urbain;*

Nous avons tenté, en septembre dernier, d'assigner des étudiants aux différents professeurs encadrant les études en design urbain. La régularisation du processus d'admission, dans ses conditions et son échéancier, devrait permettre d'assurer une répartition plus équitable des candidats à la maîtrise en design urbain, nous croyons aussi qu'une meilleure diffusion des projets et de la recherche réalisés à l'École d'architecture permettrait de mieux informer les étudiants sur les thèmes abordés par les différents professeurs. Cela s'inscrit dans la révision du site Web et d'une autre forme de diffusion, sur un support papier ou numérique.

S-A4-a Régularisation du processus d'admission dans ses conditions et son échéancier.

S-A4-b Diffusion des projets de recherche des professeurs.

S5- *L'information transmise aux étudiants de premier et de deuxième cycles dans le domaine au sujet de la possibilité et des modalités d'inscription simultanée aux deux programmes de maîtrise.*

Deux étudiantes de première année à la maîtrise professionnelle ont été admises en septembre 2014 à la double maîtrise de façon simultanée. Elles ont commencé en parallèle des cours des deux programmes, en particulier le cours « *introduction à la recherche* » qui avait pour but de les aider à établir leur projet de recherche. Un an plus tard, il a fallu reconnaître que ces deux étudiantes avaient perdu la motivation, plus confuses qu'au départ sur le sens de leur engagement et la nature de leur projet de recherche. Il est donc essentiel de laisser le temps aux étudiants de compléter une première année à la maîtrise professionnelle avant de pouvoir les admettre à la maîtrise en design urbain ou de recherche. Ils auront ainsi beaucoup plus de facilité à préciser leurs intérêts et auront pu se familiariser avec les projets de recherche en cours. L'information sur la possibilité de faire la double maîtrise pourrait donc être transmise aux étudiants du premier cycle en même temps qu'ils seraient informés qu'il faut avoir complété un an de maîtrise professionnelle avant de pouvoir s'inscrire à la double maîtrise.

S-A5-a Les étudiants de premier cycle seront informés lors des présentations formelles et informelles des programmes de deuxième cycle. Le site Web de l'École sera aussi modifié en conséquence.

S-A5-b Les étudiants inscrits à la maîtrise professionnelle au deuxième cycle seront informés, à chaque rentrée de la session d'hiver, des programmes de maîtrise de recherche et en design urbain. Le site Web de l'École sera aussi modifié en conséquence.

Remerciements

La Faculté tient à remercier M. François Dufaux, directeur des programmes de maîtrise à l'École d'architecture, M. Gianpiero Moretti, directeur de l'École d'architecture ainsi que toute l'équipe du Vice-rectorat aux études et aux activités internationales pour leur indéfectible et précieux support durant cet exercice.

ÉCHÉANCIER

Maîtrise en sciences de l'architecture avec mémoire et de maîtrise en sciences de l'architecture avec essais (design urbain)

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

N°	Recommandations [R] / Suggestions [S]	Session anticipée de réalisation	Actions proposées par la faculté	Actions réalisées ou en cours de réalisation par la faculté, s'il y lieu	Responsables
R1	Que l'on revoie les stratégies de promotion des programmes dans le but d'élargir le bassin de recrutement des candidats	Janvier 2017	<i>R-A1-a Les meilleurs étudiants seront invités à la rédaction d'articles et à prononcer des conférences. Le tout sera diffusé sur le site Web de l'École.</i>	<i>R-A1-c La publication de «cahiers de recherche-crédation» sur les travaux réalisés à l'école (actuellement un projet pilote) et destinés au milieu académique de l'aménagement et professionnel telles les rencontres trimestrielles de l'ADUQ (Association du design urbain).</i>	Directeur de programme
		Automne 2016	<i>R-A1-b Des clips vidéo sur la vie professionnelle des meilleurs diplômés seront réalisés et diffusés sur le site Web de l'École sous la rubrique «Que sont-ils devenus»? Il s'agit ici d'un projet qui s'échelonnnera dans le temps au rythme d'un ou deux clips par année.</i>		Direction facultaire
		Hiver 2017			Directeur de l'École
		Hiver 2016	<i>R-A1-d Voir avec le Bureau du recrutement étudiant si d'autres stratégies pourraient être mises de l'avant.</i>		Directeur de programme
R2	Que l'on respecte le Règlement des études en ce qui a trait au nombre de crédits accordés à l'essai	Automne 2016	<i>R-A2 Le nombre de crédits réservés à l'essai passera de 6 à 9. En contrepartie, les étudiants seront tenus de ne faire que trois crédits, au lieu de six, dans la liste de cours au choix.</i>		Directeur de programme

ÉCHÉANCIER

Maîtrise en sciences de l'architecture avec mémoire et de maîtrise en sciences de l'architecture avec essais (design urbain)

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

N°	Recommandations [R] / Suggestions [S]	Session anticipée de réalisation	Actions proposées par la faculté	Actions réalisées ou en cours de réalisation par la faculté, s'il y lieu	Responsables
S1	La possibilité d'établir des liens avec certains programmes d'ingénierie, en particulier en ce qui concerne l'utilisation du matériau bois	Automne 2016 Janvier 2016 à octobre 2016	S-A1-a <i>Exploration sur la faisabilité de créer un programme de maîtrise conjoint entre la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design et la Faculté des sciences et de génie.</i>	S-A1-b <i>Une demande FCI conjointe, entre l'École d'architecture, le Département de génie civil et de génie des eaux ainsi que de la chaire en bâtiment durable, a été déposée et est en attente d'approbation.</i>	Directeur de l'École Directeur de l'École
S2	L'information transmise aux étudiants de maîtrise en sciences de l'architecture avec essai (design urbain) qui reçoivent une offre d'admission sur la nécessité de maîtriser les logiciels de simulation informatique et d'infographie, et ce, avant de commencer le programme	Automne 2016	S-A2 <i>Mise à jour des informations sur le programme sur le site Web de l'École.</i>		Directeur de programme
S3	L'information transmise aux étudiants de la maîtrise en sciences de l'architecture avec essai (design urbain) sur les possibilités de formation en informatique	Automne 2016 Automne 2016	S-A3-a <i>L'impact de ces formations sur le temps d'étude sera évalué.</i> S-A3-b <i>L'information sera ajoutée sur le site Web de l'École.</i>		Directeur de programme Directeur de programme
S4	L'information transmise aux étudiants sur les professeurs qui pourraient encadrer leur projet de fin d'études en design urbain	Janvier 2017	S-A4-a <i>Régularisation du processus d'admission dans ses conditions et son échéancier.</i>		Directeur de programme

ÉCHÉANCIER

Maîtrise en sciences de l'architecture avec mémoire et de maîtrise en sciences de l'architecture avec essais (design urbain)

Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

N°	Recommandations [R] / Suggestions [S]	Session anticipée de réalisation	Actions proposées par la faculté	Actions réalisées ou en cours de réalisation par la faculté, s'il y lieu	Responsables
		Automne 2016	S-A4-b Diffusion des projets de recherche des professeurs.		Directeur de programme
S5	L'information transmise aux étudiants de premier et de deuxième cycles dans le domaine au sujet de la possibilité et des modalités d'inscription simultanée aux deux programmes de maîtrise	Automne 2016	S-A5 Les étudiants de premier cycle seront informés lors des présentations formelles et informelles des programmes de deuxième cycle. Le site Web de l'École sera aussi modifié en conséquence. S-A5-b Les étudiants, inscrits à la maîtrise professionnelle au deuxième cycle, seront informés à chaque rentrée de la session d'hiver des programmes de deuxième cycle de maîtrise de recherche et en design urbain. Le site Web de l'École sera aussi modifié en conséquence.		Directeur de programme